



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 26 Représentés : 02 Absent : 01</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 21 mars 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 3 avril 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT - BOUCHET.</p> <p>Étaient représentés : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO.</p> <p>Absente : Mme Stéphanie LUSSIANA.</p>
---	---

Délibération n°06

Rapporteur : Mme Annabelle MOREL

Objet : Modification d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe créé par délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2019 et modifié par délibération du 8 novembre 2021

Vu la délibération du 25 mars 2019 portant création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, sur la base de 24.85 heures hebdomadaires (71%),

Vu la délibération du 8 novembre 2021 portant modification de ce même poste à hauteur de 14.70 heures hebdomadaire (42%) à compter du 1^{er} novembre 2021,

Au vu des nécessités de service et considérant la demande personnelle formulée par un agent, il convient de modifier à nouveau la durée hebdomadaire de ce poste pour la fixer à 7.70 heures hebdomadaires (22%) à compter du 1^{er} avril 2023.

L'agent sera affilié au régime général de la Sécurité Sociale et à la caisse de retraite complémentaire de l'IRCANTEC.

Les crédits sont prévus au budget. Le tableau des effectifs sera mis à jour.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Modifie la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe sur la base de 7.70 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2023.**
- **Autorise M. le Maire, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230327-20230327_DE06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Publication : 03/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

